Chasse et sécurité

Sur la commune de Champagne-sur-Oise, la chasse est ouverte de mi-septembre à fin février. La chasse a lieu le dimanche toute la journée. Cependant promeneurs, joogers, vvt-istes ont le droit de se promener.

La Société de Chasse vous informe que les chasseurs sont formés pour partager la forêt en cette période avec tous. Il est fort recommandé de porter un gilet fluo jaune lorsqu'on se promène en forêt.

Infos pratiques

Les chasseurs portent des gilets oranges.